



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 5578

### Texte de la question

Mme Danielle Bousquet souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'avenir des associations oeuvrant pour l'insertion sociale et professionnelle. Effectivement, pour l'année prochaine, 2003, une baisse significative du nombre de CES et CEC est prévue sans mesure de remplacement, ainsi qu'une baisse des financements, et cela sans contrepartie. Par ailleurs, le statut des chantiers d'insertion les empêche de dépasser 30 % du budget en recettes propres. Ainsi, alors que les charges augmentent, les mesures envisagées risquent de condamner à court terme ces associations qui remplissent pourtant une mission de service public indispensable. Elle lui demande quelles décisions il entend prendre pour accompagner ces associations et leur permettre de mieux lutter contre l'exclusion.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Danielle Bousquet](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5578

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 octobre 2002, page 3812

**Question retirée le :** 28 juillet 2003 (Retrait pour cause de question identique)